



Le Bulletin

Chères Sundhousiennes, Chers Sundhousiens,

Les mois de février et de mars sont chaque année riches en travail et en émotions avec la préparation du carnaval et des budgets. Le rythme effréné auquel nous sommes soumis depuis le début du mandat, ne ralentit pas, avec de nouveaux défis quotidiens.

Le budget a été voté le vendredi 22 mars dernier, le détail est disponible en pages 2 à 5. Cette année encore les résultats sont positifs avec un excédent de presque 700 000 € en fonctionnement. La bonne gestion de nos finances est un atout essentiel pour la construction de nos projets. Les membres du Conseil Municipal ont décidé de maintenir le taux des taxes de la fiscalité locale pour l'année 2024.

Les travaux de l'aire de jeux et de l'aménagement des terrains de tennis seront bientôt terminés. La phase 2 concernant la réfection du parking, des abords et d'une partie de la rue du collège devrait démarrer avant l'été. Les offres ont été réceptionnées et renégociées au mois de mars. Le Conseil Municipal s'est réuni afin de statuer sur les entreprises retenues.

Je me permets de vous rappeler que les élections Européennes se dérouleront le dimanche 9 juin au préau de l'école élémentaire.

Enfin, je vous annonce que la Municipalité organise une inauguration de la Borne de la 2e Division Blindée le jour de la cérémonie commémorative du 8 mai, l'invitation se trouve en page 8.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bien à vous,
Le Maire,
Mathieu KLOTZ



[Dans ce numéro]

Mot du Maire

Budget 2024

Actualités

LES FINANCES DE LA COMMUNE

Le budget 2024 a été voté le 22 mars dernier par le Conseil Municipal.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouvertures des bureaux ou dans le Procès-verbal enregistré sur notre site internet : « www.sundhouse.fr, rubrique Vie Municipale ».

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat de préparation budgétaire abordé le 27 février 2024 par la Commission des Finances. Son élaboration est un enjeu très important pour le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux car il détermine l'avenir du village.

Cette année le Budget principal de la Commune représente 4 465 000 € (section de fonctionnement et d'investissement), auquel s'ajoute le Budget annexe du CCAS.

FISCALITE : TAUX DES TAXES LOCALES

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 24,82 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 48,49 %

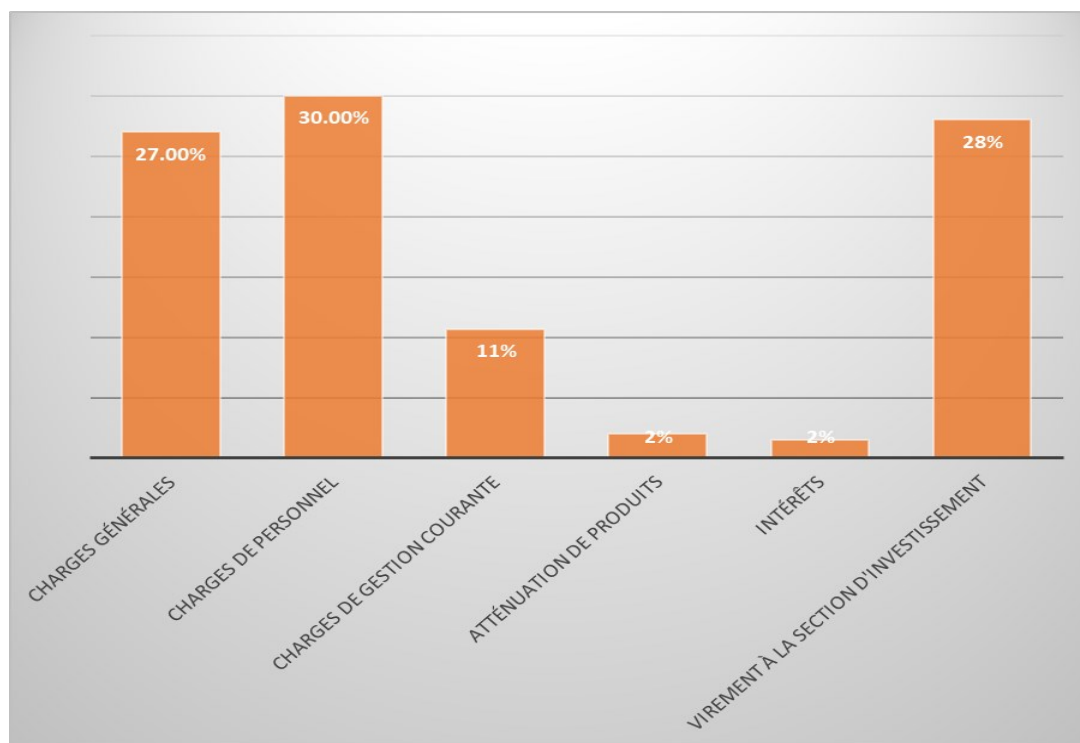
Cotisation foncière des entreprises : 15,84 %

Taxe d'habitation : 15,50 %

**LES TAUX D'IMPOSITION DE LA
FISCALITE LOCALE N'ONT PAS
AUGMENTE DEPUIS 2016 !**

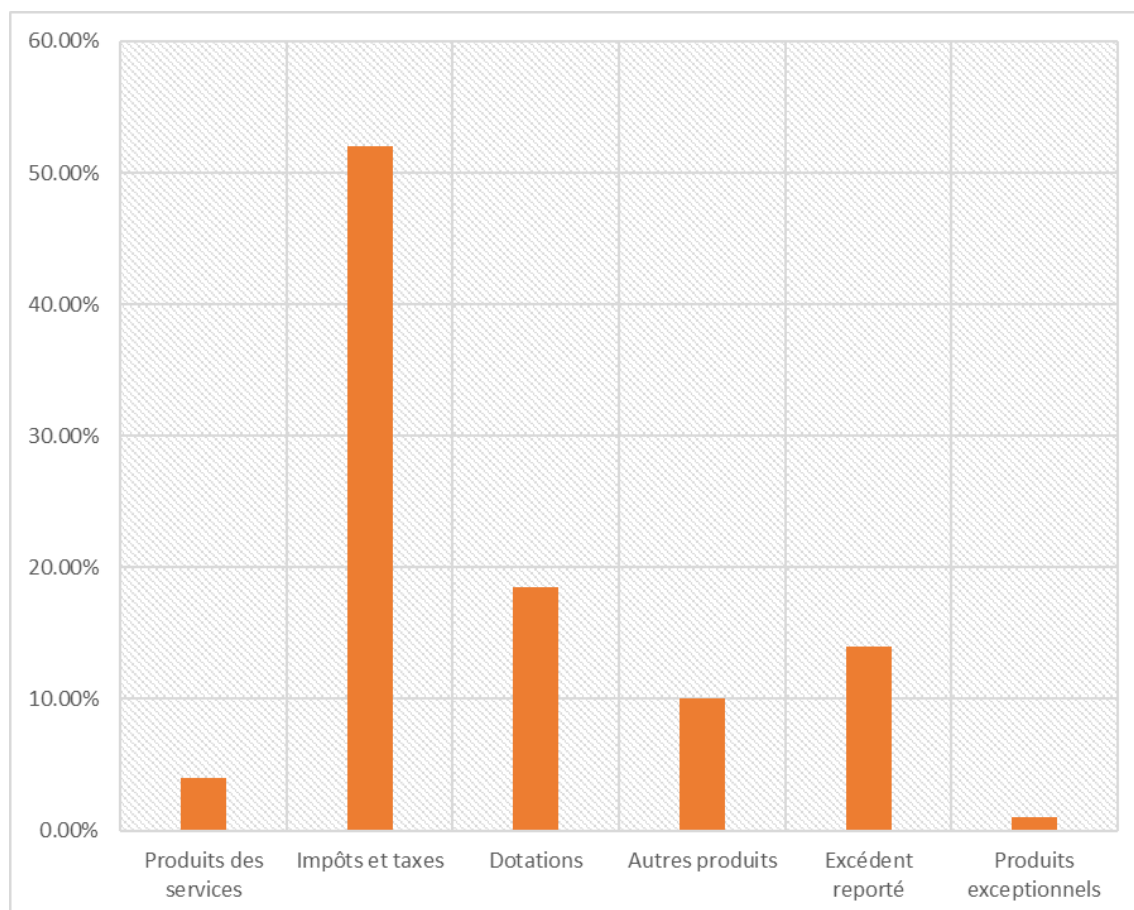
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

LE MONTANT TOAL DES DÉPENSES 1 633 000€



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LE MONTANT TOAL DES RECETTES 1 633 000€



OPERATIONS INVESTISSEMENT 2024

Les crédits de la section d'investissement **s'équilibrent en dépenses et en recettes à hauteur de 2 832 000 €.**

LES DEPENSES

104 - Cimetière - ossuaire et bennes	15 000,00
105 - Réaménagement du parking & abords de la salle po-	915 000,00
106 - Aménagement rue du collège	250 000,00
108 - Création d'une aire de jeux	610 000,00
112 - Réfection des terrains de tennis	247 000,00
113 - Programme voiries 2025	89 500,00
114 - Extensions éclairage public	92 000,00
15 - Gendarmerie	17 000,00
<u>19 - Mairie</u>	42 000,00
20 - Ecole primaire	95 000,00
23 - Matériel service technique	105 000,00
33 - Salle polyvalente	57 400,00
48 - Atelier municipal	20 000,00
59 - Ecole Maternelle	7 800,00
65 - Modification POS	20 000,00
87 - Voirie	55 000,00
93 - Cadre de Vie	42 300,00
94 – Etang de pêche	17 000,00
Total dépenses opérations d'invest.	2 697 000,00

D 1641 (remboursement du capital des emprunts) : 135 000,00 €

LES PRINCIPALES RECETTES

R 001	<i>Excédent d'investissement reporté</i>	544 923,24 €
R 021	<i>Autofinancement prévisionnel</i>	457 000,00 €
R 024	<i>Produit des cessions d'immobilisation</i>	230 000,00 €
R 10222	<i>Fonds de compensation TVA</i>	300 000,00 €
R 10226	<i>Taxe d'aménagement</i>	10 619,32 €
R 1311, 1312, 13141, 13158. <i>Subventions et participations</i>	<i>Régions dispositif soutien à l'amélioration du cadre de vie</i>	100 000,00 €
	<i>Régions dispositif changement climatique anticiper le manque d'eau</i>	160 702,50 €
	<i>Départements</i>	100 000,00 €
	<i>CCRM</i>	45 000,00 €
	<i>Agence de l'eau</i>	242 160,00 €
	<i>Etat DETR</i>	177 000,00 €
R 1068	<i>Excédent de fonctionnement 2023 capitalisé</i>	464 594,94 €

PROJETS D'INVESTISSEMENT : CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT ET À LA MODERNISATION DES BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

SERVICE TECHNIQUE

Les agents du service technique feront cette année, l'acquisition d'un nouveau tracteur !

BUDGET 100 000 €



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

En continuité de notre volonté de moderniser les équipements, l'école élémentaire sera dotée d'un tout nouveau parc informatique pour les enfants et les enseignants. Le service technique procèdera à la rénovation d'une salle de classe. Deux nouveaux paniers de baskets seront installés dans la cour de l'école.

BUDGET 20 000 €



AIRE DE JEUX & TERRAINS DE TENNIS

Aire de jeux 610 000 €

Terrains de tennis 247 000 €

SUBVENTIONS

347 000 €



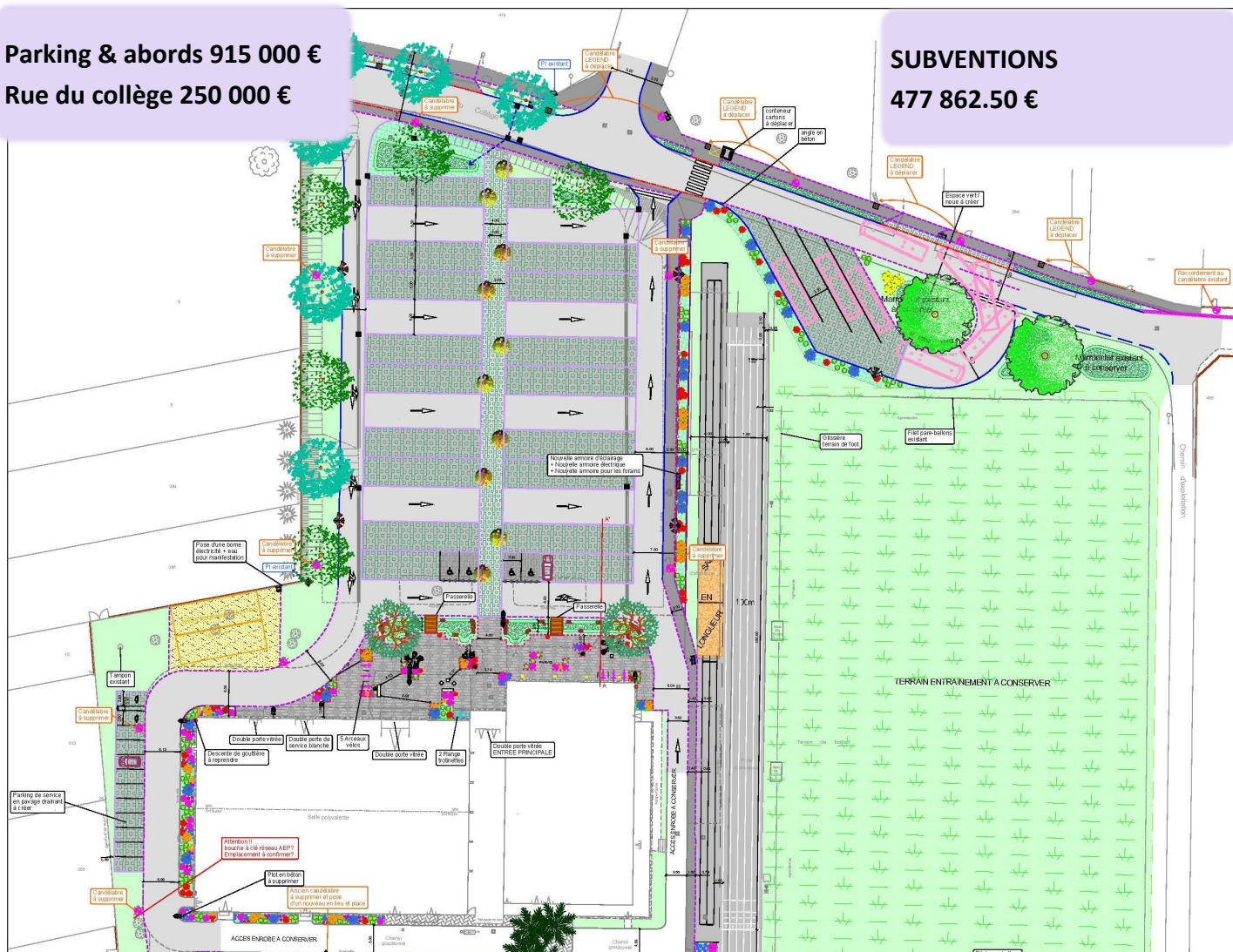
PARKING & ABORDS DE LA SALLE POLYVALENTE

Parking & abords 915 000 €

Rue du collège 250 000 €

SUBVENTIONS

477 862.50 €



ECLAIRAGE PUBLIC

La Commune s'est engagée à étendre l'éclairage public dans deux rues : la rue de Richtolsheim et la rue de Diebolsheim. Le coût de l'opération comprend les travaux de raccordement, l'achat et l'installation des candélabres.

BUDGET 92 000 €

PLACE DE LA LIBERTE & PARVIS DE LA MAIRIE

La place de la liberté sera entièrement réaménagée, agrémentée d'un nouvel arbre : un tulipier, des plantes et des nouveaux bacs à fleurs. Les bacs à fleurs sur le parvis de la mairie seront également remplacés.

L'entreprise SAINTPAUL ESPACES VERTS se chargera de l'ensemble des travaux.

BUDGET 30 000 €

NOUVELLES FENÊTRES A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Le remplacement des fenêtres de l'école a été réalisé durant les vacances d'hiver, par l'entreprise BRAUN de Boesenbiesen. Le remplacement des velux sera également programmé cette année. Notre volonté est de contribuer à la réduction de la consommation énergétique.

CARNAVAL

Le Carnaval est l'un des événements les plus attendus et colorés de l'année. Les bals et la grande cavalcade font partie des plus grands événements de l'année à Sundhouse.

La commune remercie chaleureusement les carnavaliers, les bénévoles et les associations pour leur esprit créatif et leur engagement qui insufflent vie et magie au carnaval. Leurs costumes, chars et performances sont le cœur de la célébration et contribuent à créer des souvenirs inoubliables pour tous. Un grand merci aux restaurateurs et aux commerçants du village qui, en animant le village tout le week-end, contribuent grandement à l'atmosphère festive.

Une mention spéciale doit être faite aux services de la commune, qui ont travaillé sans relâche pour que l'événement soit une réussite. Leur dévouement garantit une ambiance joyeuse tout en assurant la sécurité. Leur travail en amont, durant et après le carnaval mérite nos remerciements les plus sincères.

Ensemble, grâce à la contribution de chacun, le carnaval demeure un événement exceptionnel, témoignage de la vitalité et de la solidarité de notre village.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU RIED DE MARCKOLSHEIM



La CCRM remplace actuellement les sources lumineuses des lampadaires par des LED dans certaines rues, prévue par leur opération Intracting.

L'abaissement de 75 % de l'intensité lumineuse des sources sera opérationnel rapidement, dans les rues déjà équipées de candélabres récents munis d'ampoules LED.

FÉDÉRATION CARITAS ALSACE

Cet été, devenez « **famille de vacances** » avec Caritas !

Caritas Alsace est à la recherche de familles volontaires pour accueillir un ou deux enfants cet été. Tout au long de l'année, l'association suit des familles en situation de précarité. Celles-ci ont rarement la possibilité de partir en vacances, faute de moyens. Caritas propose à leurs enfants, âgés de 7 à 10 ans, de partir dans des « familles de vacances » bénévoles, pendant deux semaines en été.

Dates d'accueil pour l'été 2024 : du 9 au 23 juillet ou du 23 juillet au 2 août (au choix). Plus d'informations par téléphone auprès de Biruté (06.25.22.34.49) ou par mail (AFV@federationcaritasalsace.org)



ASSOCIATION VISION'ERE - 100 KM POUR LA VUE

Du 08 au 12 mai 2024 d'Illzach à Strasbourg.

Le challenge partira de l'Institut pour Déficiants Sensoriels Le Phare à Illzach, siège de l'association, pour rejoindre l'IGMA (Institut de Génétique Médicale d'Alsace) à Strasbourg. Le parcours se fera à pied sur 5 jours à raison d'une vingtaine de kilomètres par jour. 2 marcheurs déficients visuels seront guidés par 2 marcheurs voyants et feront la totalité du parcours. Ils seront rejoints chaque jour par un maximum de participants qui feront l'étape de la journée, de la demi-journée ou même juste pour quelques heures.



Le but :

- ⇒ **Sensibiliser** le grand public à la déficience visuelle.
- ⇒ Permettre aux adhérents de participer à un challenge sportif et de partager une aventure tous ensemble.
- ⇒ **Faire connaître** l'association Vision'ère.
- ⇒ **Récolter des fonds** pour la recherche en finançant l'achat d'un appareil de pointe, le Clarus 500 de Zeiss pour l'IGMA (Institut de Génétique Médicale d'Alsace).

Vendredi 10 mai :

L'arrivée des marcheurs est prévue à Sundhouse vers 17h30/18h00.

Venez nous rejoindre place Crinoline pour les encourager.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024



Le **9 juin 2024**, les Français sont invités à élire leurs représentants au Parlement Européen. Une assemblée qui façonne notre vie quotidienne bien plus qu'il n'y paraît.

QUI PEUT VOTER AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?

Pour voter aux élections européennes il faut :

- ⇒ Avoir 18 ans révolus ,
- ⇒ Être français ou ressortissant communautaire ayant le droit de vote dans son pays d'origine,
- ⇒ Être inscrit au préalable sur la liste électorale de la commune avant le 1er mai (en ligne) ou le 3 mai 2024 (en mairie).

COMMENT VÉRIFIER SON INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE ?

- ⇒ Connectez-vous sur service-public.fr
- ⇒ Renseignez tous les champs, en indiquant tous les prénoms dans l'ordre établi sur votre carte nationale d'identité.

COMMENT VOTER ?

- ⇒ Se rendre au bureau de vote (préau de l'école élémentaire). Pour les nouveaux électeurs, si la carte d'électeur n'a pas été délivrée, il sera possible de la récupérer au bureau de vote.
- ⇒ Se présenter avec une pièce d'identité (CNI, passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans, carte vitale avec photo, permis de conduire valide).

En cas de difficulté à vous déplacer ou en cas d'absence le jour du scrutin, vous pouvez établir une procuration en donnant votre droit de vote à un autre électeur obligatoirement inscrit dans la même commune .

COMMENT FAIRE ?

- ⇒ Le mandant doit se rendre à la gendarmerie ou au commissariat de police nationale muni d'une pièce d'identité valide et d'un formulaire de vote par procuration disponible sur le site servicepublic.fr
- ⇒ Le mandant peut aussi faire sa demande de procuration via la nouvelle plateforme en ligne : maprocuration.gouv.fr
- ⇒ Le mandataire doit se présenter le jour du scrutin au bureau de vote du mandant, muni de sa propre pièce d'identité. Il vote au nom de ce dernier, dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

PROCHAINS ÉVÈNEMENTS 2024

AVRIL

16 AVRIL : SOIRÉE DE REMISE DE PRIX DES MAISONS FLEURIES 2023

Salle polyvalente

MAI

8 MAI : CÉRÉMONIE ET INAUGURATION

Place Crinoline

25 MAI : ÉLECTION MISS 15-17

Salle Polyvalente / par le Comité Miss 15-17

JUIN

1er JUIN : Fête des Associations

Salle Polyvalente / par l'OMJSAL

3 JUIN : DON DU SANG

Salle Polyvalente

8 JUIN : MARCHÉ GOURMANDE

par l'US SUNDHOUSE

16 JUIN : RIED'N RUN

par la Société de Musique Harmonie

JUILLET

13 JUILLET : PÊCHE INTERSOCIÉTÉ + BAL

Étang de pêche / par l'AAPPMA

14 JUILLET : CÉRÉMONIE FÊTE NATIONALE

Place Crinoline

AOUT

19 AOUT : DON DU SANG

Salle Polyvalente

SEPTEMBRE

15 SEPTEMBRE : BOURSE PETITE ENFANCE

Salle Polyvalente / par Espace Enfants

19 et 20 SEPTEMBRE : FÊTE DE LA POMME

Salle Polyvalente / par l'association Vergers et Jardins

NOVEMBRE

3 NOVEMBRE : SALON DES COLLECTIONS

Salle Polyvalente / par l'amicale des Sapeurs-Pompiers

4 NOVEMBRE : DON DU SANG

Salle Polyvalente

24 NOVEMBRE : MARCHÉ DE NOËL

Salle polyvalente / par l'OMJSAL

*Le calendrier des manifestations est susceptible d'être modifié durant l'année.

FERMETURES

La Mairie et l'Agence Postale seront
exceptionnellement fermées les

vendredis 10 mai, 17 mai (uniquement l'après-midi)

et 28 juin 2024 .

RATTRAPAGE DES COLLECTES

Les collectes du bac gris initialement prévues les mercredis 1er mai (fête du travail) et 8 mai (fête de la victoire) auront lieu le **samedi 4 mai 2024.**



NOUVELLE ENTREPRISE





INVITATION



Mathieu KLOTZ,
Maire de SUNDHOUSE,
Les membres du Conseil Municipal,
ont le plaisir de vous convier

À la cérémonie commémorative du 8 mai
Inauguration de la Borne de la 2^e Division Blindée

Avec la participation

De l'association des Anciens Combattants et Amis de la Deuxième Division Blindée et
Deuxième Brigade Blindée d'Alsace « de KOUFRA à STRASBOURG »,

D'un détachement du 44^e Régiment de Transmissions de MUTZIG,

Du Corps des Sapeurs-Pompiers,

De la Batterie Fanfare,

Et du Conseil Municipal des Enfants,

Mercredi 8 mai 2024 à 10h30 au monument aux morts,
place Crinoline 67920 SUNDHOUSE